

## EVALUATION DES ACQUIS D'APPRENTISSAGE D'UNE U.E – CMAH MONS

Chargé(s) de cours : Jean Yves ARBOIT – Fabien HIRSOUX – Jérôme LEDROLE	Année scolaire : ...../.....	
Unité d'enseignement : Réalisation de trucages numériques	Code : <b>642101U31C1</b>	
Nom, prénom étudiant : .....	N° adm : 99	UE déterminante : OUI/NON

### Seuil de réussite

*Le seuil de réussite sera atteint lorsque l'apprenant sera capable, les critères de qualité étant prédéfinis, en utilisant de manière optimale les fonctionnalités du matériel informatique mis à la disposition de l'étudiant et en respectant les procédures de contrôle et de sauvegarde de l'outil informatique :*

<b>AA1</b> ◆ de REALISER au moins un plan complet entièrement en TRUCAGE NUMERIQUE de QUALITE COMMERCIALE, sonorisé et fidèle à la réflexion préalable ➤ Respect des consignes données par le professeur en fonction du publique cible déterminé ➤ Aspect technique et/ou esthétique en rapport à l'exercice spécifique ➤ Analyse de la faisabilité et réalisation	A/NA
<b>AA2</b> ◆ de le PRODUIRE sur un support adapté ➤ adapter ses acquis techniques et graphiques en adéquation avec le format de diffusion et son support	A/NA
Pourcentage (50%) uniquement si tous les AA sont atteints	50% (a)

Critères incontournables \*

Pour atteindre le seuil de réussite, tous les AA doivent être maîtrisés et le pourcentage total est nécessairement de 50%,

### Degré de maîtrise

degré de niveau graphique et esthétique maîtrisés	/25
degré de L'aspect technique maîtrisé	/25
degré de pertinence des choix effectués	/25
degré de la qualité commerciale sera atteinte à partir du moment où le plan réalisé est diffusable sur un support en adéquation avec la technologie du moment dans le domaine professionnel commercial.	/25
Pourcentage total	/100 /50 (b)

**POURCENTAGE FINAL DE L'UE (a)+(b) : ...../100**

Motivation(s) d'ajournement / refus :

.....  
 .....

Le conseil des études évalue l'atteinte du seuil de réussite de chaque AA sachant que l'évaluation de plusieurs AA peut se faire lors d'une épreuve qui a un caractère global. Pour chaque AA, on peut identifier le (ou les) critère(s) de réussite permettant d'objectiver l'évaluation, Il est conseillé de choisir un nombre limité de critère essentiels,

Pour chaque évaluation intervenant dans l'évaluation certificative, il est nécessaire d'identifier le ou les AA visés, Pour atteindre le seuil de réussite, tous les AA doivent être maîtrisés et le pourcentage total est nécessairement de 50%, Le degré de maîtrise ne sera pris en compte que si l'étudiant a atteint le seuil de réussite, Les critères du degré de maîtrise seront pris en compte pour déterminer le pourcentage entre 50 et 100 (v. RGE, art. 14, §4, 2ème al.)